



Ministère de l'Enseignement Technique, de la Formation Professionnelle et de
l'Emploi (METFPE)

AVIS PUBLIC A MANIFESTATION D'INTERET

AMI N°001/DDP/METFP/2024

**RECRUTEMENT DES CONSULTANTS (CABINETS/FIRMES) POUR LA MISE EN PLACE
D'UN RESEAU DE DISTRIBUTION DU PAIEMENT AUTOMATISE DES BOURSES DES
APPRENANTS DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL**

Cet Avis d'Avis A Manifestation d'Intérêt fait suite à la publication sur le site de l'ARMP de l'Avis Général de Passation des Marchés et le Plan de passation des Marchés Publics en date du 25 janvier 2024.

1. Le Ministère de l'Enseignement Technique, de la Formation Professionnelle et de l'Emploi, au titre de ses activités prévues dans le cadre du Budget National de Développement (BND), a l'intention d'utiliser une partie de ses fonds pour effectuer des paiements au titre du marché de services (prestations intellectuelles) pour réaliser « la mise en place d'un réseau de distribution du paiement automatisé des bourses des apprenants de l'enseignement techniques ».
2. Les services attendus sont :
 - Proposer un réseau distribution du paiement des bourses via une solution dématérialisée qui s'intègre aux plateformes du METFPE et adaptée à ses besoins spécifiques ;
 - Mettre en œuvre un système sécurisé de gestion des comptes des apprenants et distribution des bourses ;
 - Assurer la formation du personnel administratif et des apprenants sur l'utilisation du système ;
 - Fournir un support technique et une assistance continue pendant la durée du contrat.
3. Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour la prestation des services décrits ci-dessus en fournissant les informations démontrant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services (la nature des activités du candidat et le nombre d'années d'expériences, les qualifications du candidat dans le domaine des prestations et notamment, les références concernant l'exécution de marchés similaires. Les candidats devront être agréés auprès de la Banque Centrale de la République de Guinée en tant qu'émetteur de monnaie électronique (EME). Il est demandé aux candidats de fournir ces



informations en ne dépassant pas 15 pages. Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.

Une liste restreinte des candidats dont le nombre ne saurait être supérieur à cinq (5) présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie par l'Autorité contractante par suite d'un processus d'évaluation des dossiers de candidature.

Les candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières sur la base du Dossier de Demande de Propositions qui leur sera remis pour la réalisation des services requis ; un candidat sera sélectionné selon la méthode de sélection fondée sur la qualité technique basée notamment sur l'expérience du cabinet, la méthodologie de travail et la solution proposée ;

4. La procédure de la présente manifestation d'intérêt sera conduite en application des articles 33 à 35 du Code des marchés publics de la République de Guinée. Les critères de sélection sont :
 - L'expérience générale du candidat ;
 - L'expérience spécifique du candidat dans les missions similaires ;
 - Le candidat doit avoir une bonne expérience des prestations en Guinée, en Afrique de l'Ouest et plus globalement en Afrique Sub-Saharienne.
5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse de la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) du METFP, tel : (+224) 621 28 34 36 ; E-mail : prmp@metfp.gov.gn au bureau de la PRMP du METFP sis à Taouyah Rogbané/Corniche Nord, Commune de Ratoma. BP : 6278 Conakry- République de Guinée (3^{ème} étage) de 8 heures à 17 heures du lundi au vendredi.
6. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées à l'adresse ci-dessus en précisant les mentions devant être insérées sur l'enveloppe de soumission de la manifestation d'intérêt **au plus tard le 12 avril 2024.**
7. La décision de sélection des candidats sera prise et notifiée quinze (15) jours à partir de l'ouverture des plis.

Conakry, le 12 8 MARS 2024

P/Madame le Ministre P.O

Le Chef de Cabinet



Alpha Saliou KOUROUMA